

Stratégie d'intégration verticale en amont des industries laitières de la région de Bejaia Upstream vertical integration strategy for dairy industries in the Bejaia region

Ousalem Alia^{1,*}, Belattaf Matouk²

¹Laboratoire Economie et Développement (LED). Faculté des sciences économiques, des sciences commerciales et des sciences de gestion, Université A. Mira de Bejaia (Algérie)

² Laboratoire Economie et Développement (LED). Université de Ouargla (Algérie)

Date de réception : 20/11/2019 ; **Date de révision :** 20/03/2019 ; **Date d'acceptation :** 29/05/2020

Résumé : La stratégie des industries laitières locales s'inscrit dans une optique d'intégration verticale pour répondre au besoin en matières premières engendré par leur dépendance vis-à-vis de la poudre de lait importée. Dans le cadre d'une intégration verticale en amont, la relation avec les éleveurs-fournisseurs est cruciale et peut même déterminer le degré d'une telle intégration.

Ce présent travail vise à étudier l'importance de l'intégration verticale en amont des industries laitières de la région de Bejaia à travers l'analyse des résultats d'une enquête de terrain sur la nature des contrats existants entre les industries laitières locales et leurs fournisseurs-éleveurs.

Nos résultats, ainsi, confirment les constats déjà établis par plusieurs études à travers le territoire algérien compte à la vulnérabilité des rapports laiterie-fournisseur.

Mots-clés : Intégration verticale, Industrie laitière, Enquête de terrain, Dépendance des ressources, Bejaia, ...

Codes de classification Jel : L2, C93, Q13, D23

Abstract: The strategy of the local dairy industries is part of a vertical integration approach to meet the need for raw materials generated by their dependence on imported milk powder. In the context of upstream vertical integration, the relationship with breeders-suppliers is crucial and can even determine the degree of such integration.

This work aims to study the importance of vertical integration upstream of the dairy industries of the Bejaia region through the analysis of the results of a field survey on the nature of existing contracts between the local dairy industries and their supplier-breeders.

Our results thus confirm the findings already established by several studies across the Algerian territory due to the vulnerability of the dairy-supplier relationships.

Keywords: Vertical integration, dairy industry, Field investigation, resources dependency, Bejaia, ...

Jel Classification Codes : L2, C93, Q13, D23

I- Introduction :

L'Algérie est l'un des plus gros importateurs de poudre de lait dans le monde, ce qui rend les industries laitières totalement dépendantes de cette matière première importée ; et les places dans une situation d'incertitude vis-à-vis de la stabilité de la chaîne d'approvisionnement. En réponse à cette dépendance, la politique publique s'est orientée –, et ce depuis plusieurs années déjà- à inciter les industries locales à participer à la promotion de la production du lait local et à les encourager dans le cadre d'une stratégie d'intégration verticale en amont. Delà les industries laitières commencent à établir des rapports avec les fournisseurs locaux (éleveurs) à travers différentes formes de contrats (écrits ou verbaux). Notre recherche tente de répondre à la

* Auteur correspondant, e-mail: alia-ousalem@outlook.fr

problématique suivante : quelles sont les caractéristiques de la relation industrie laitière-fournisseur local ?

Pour y parvenir, nous devons d'abord comprendre l'alignement théorique de cette relation en se basant sur trois approches principales, la théorie de dépendance des ressources et la théorie de l'intégration verticale et la théorie des contrats incomplets.

I.1. Théorie de dépendance des ressources

Dans la théorie économique, les conditions de dépendance et d'incertitude entre firmes ont poussé ces dernières à penser la gouvernance inter-firme comme réponse stratégique à la situation ; où la dépendance détermine le niveau de pouvoir de chacun dans la relation (Pfeffer et Salanick, 1978)⁽¹⁾.

L'interdépendance existe quand un acteur ne peut pas contrôler toutes les conditions nécessaires pour l'achèvement d'une action. L'interdépendance caractérise la relation entre agents qui crée un outcome et non l'outcome lui-même (Pfeffer et Salanick, 1978).

Selon Pfeffer et Salanick (1978), trois facteurs critiques permettent d'évaluer la dépendance d'une organisation face à d'autres groupes (Lepers, 2003, P.82)⁽²⁾ :

- L'importance de la ressource pour l'organisation dépendante.
- Le caractère exclusif ou non d'un groupe d'intérêt qui peut fournir la ressource.
- L'étendue du pouvoir d'un groupe d'intérêt sur la ressource.

Cette théorie peut nous aider, dans certaines mesures, à expliquer comment une organisation, en occurrence une firme, opère pour réduire l'interdépendance et l'incertitude générées par l'environnement externe de l'organisation en question (Gaffney N., Kedia B., Clampit J., 2013)⁽³⁾.

I.2. Théorie de l'intégration verticale

La théorie de l'intégration verticale se situe dans l'intersection de la théorie de la firme (coûts de transaction), la théorie des contrats (incertitude) et la théorie des marchés (concurrence imparfaite) (Perry, 1989)⁽⁴⁾.

La théorie de la firme est née avec l'article de Coase de 1937, mais c'est avec les travaux de Williamson sur les coûts de transaction dans les années 1970 que cette théorie s'est précisée. Et de là, Williamson nous proposa des formules explicatives de l'intégration verticale. Mais l'étude de l'intégration verticale représente des difficultés aussi bien sur le plan théorique que politique (Williamson, 1971)⁽⁵⁾. Selon la théorie des coûts de transaction, l'intégration verticale est induite par les problèmes des petits nombres de négociations et la spécificité des capitaux (Peris-Ortiz M. et al, 2011)⁽⁶⁾. L'intégration verticale existe ainsi sous plusieurs formes, mais il semble que la forme partielle est la plus commune (Fiocco, 2016)⁽⁷⁾.

I.3. Incomplétude contractuelle dans la théorie des contrats incomplets

Hart (1995)⁽⁸⁾ précise que dans la vie réelle, les contrats ne sont pas exhaustifs (contiennent des lacunes et des dispositions manquantes) et sont révisés et renégociés tout le temps, et il explique que du fait de trois coûts contractuels (que nous définissons ci-dessous), les parties rédigeront un contrat incomplet. Ceci représente les sources des coûts de transaction dans trois cas de figure :

- La difficulté de penser très loin et de prévoir toutes les éventualités possibles pour les agents.
- La difficulté de négociation de plans individuels élaborés déjà par les contractants. Cette difficulté est due au fait d'absence de langage commun pour décrire les termes du contrat.
- La difficulté, même en cas où les parties peuvent planifier et négocier l'avenir, de rédiger les termes du contrat d'une telle manière qu'en cas de différend, une partie externe (tribunal) puisse comprendre et appliquer ces termes.

La théorie des contrats incomplets fait la différence entre les problèmes contractuels qui proviennent de l'incomplétude des contrats et ceux qui proviennent de l'asymétrie d'information entre les contractants (Farès, Saussier, 2002⁽⁹⁾ ; Hart, Moore, 1988⁽¹⁰⁾), d'où l'hypothèse de la

symétrie de l'information entre les agents (Brousseau, Glachant, 2002⁽¹¹⁾). Et suppose aussi que la rationalité des agents est illimitée. En écartant l'asymétrie d'information entre les contractants[†] (Hart, 1995)⁽⁸⁾ ainsi que la rationalité limitée des agents, l'origine de l'incomplétude des contrats dans la théorie des contrats incomplets, peut ainsi provenir soit des coûts de transaction qui sont associés à l'écriture des clauses contractuelles (Brousseau, Glachant, 2002⁽¹¹⁾; Farès, Saussier, 2002⁽⁹⁾; Grossman, Hart, 1986⁽¹²⁾), soit des problèmes de vérifiabilité par une tierce partie de l'information observable par les deux parties (Farès, Saussier, 2002⁽⁹⁾; Grossman, Hart, 1986⁽¹²⁾; Hart, Moore, 1988⁽¹⁰⁾).

Dans le modèle de Hart et Moore, on s'est focalisé sur l'hypothèse de la non-vérifiabilité (Brousseau, Glachant, 2002)⁽¹¹⁾. Dans le cadre de cette hypothèse, une rationalité limitée caractérisant ou pas les parties contractantes n'a pas d'effet pertinent sur la suite des événements; en revanche, le seul fait qu'un juge n'ait pas les compétences nécessaires ou suffisamment d'informations pour vérifier un certain nombre de clauses contractuelles, dissuadera les parties de chercher à écrire un contrat complet (Farès, Saussier, 2002⁽⁹⁾; Hart, 1995⁽⁸⁾). C'est là la source principale de l'incomplétude des contrats dans le cadre de la théorie des contrats incomplets.

Dans la réalité, une grande partie de l'incomplétude contractuelle est sans aucun doute liée à l'incapacité des parties non seulement à contracter très soigneusement sur l'avenir, mais aussi à réfléchir très attentivement aux conséquences d'utilité de leurs actions (Hart, 1995)⁽⁸⁾.

I.4. Dépendance et incertitude : Facteurs dominants le paysage laitier algérien

La stratégie algérienne penche vers une approche verticale en se basant sur la promotion de l'amont de la filière lait. Promouvoir le développement de la production laitière locale pour faire face au problème de dépendance vis-à-vis de la matière première importée, et essayer de réduire les risques liés à l'incertitude qui entoure un réseau de fournisseurs naissant, tout en impliquant les industries laitières. Un rapport de l'ONIL⁽¹³⁾ publié en septembre 2019 précise : « *Certaines contraintes économiques –que rencontre la filière laitière algérienne- sont en relation avec la politique sociale du pays, tel que l'application du prix administré qui, malgré les primes de soutiens à la production, a une grande influence sur le marché du lait cru local ainsi que l'impact de la mise sur le marché de matières premières laitières importées pour la production de certains laits de consommation et de dérivés qui doit être étudié et redéfini pour permettre de prendre les mesures nécessaires pour protéger le revenu des éleveurs laitiers[‡]* ». Ce passage résume en gros la situation particulièrement instable de la relation industrie laitière-éleveur laitier dont les conséquences se répercutent sur toute la chaîne et surtout sur les stratégies des industriels. Plusieurs études réalisées les dix dernières années sur la filière lait, de manière générale, appuient ce constat (Belhadia, et al., 2009⁽¹⁴⁾; Ghazlane, F., Belkheir, B., Yakhlef, H., 2010⁽¹⁵⁾; Belhadia, et al., 2014⁽¹⁶⁾; Makhoulouf, M., Montaigne, E., Tessa, A., 2015⁽¹⁷⁾; Zaida, W., 2016⁽¹⁸⁾; Ousalem, A., Meradi, O., Belattaf, M., 2016⁽¹⁹⁾; Kalli, S., et al., 2018⁽²⁰⁾).

II- Méthodologie de travail :

L'objectif de ce travail est d'analyser les caractéristiques de la stratégie d'intégration verticale en amont, défendue par l'Etat et les politiques publiques et suivies, dans certaines mesures, par les industries laitières de la région de Bejaia. Le volet auquel nous allons nous intéresser est celui d'approvisionnement en lait cru.

Pour ce faire nous avons choisi d'effectuer une enquête de terrain par questionnaire sur la nature des contrats existants entre les industries laitières locales qui intègrent le lait cru dans leur production et leurs fournisseurs.

[†] Selon Hart (1995, p. 82), l'asymétrie de l'information a été écartée parce que l'analyse - en particulier l'analyse de la renégociation - est beaucoup plus facile à traiter sous l'hypothèse d'informations symétriques. Et non pas parce qu'elle n'est pas importante.

[‡] <https://onil.dz/resume-de-la-strategie-onil-pour-le-developpement-de-la-filiere-lait-en-algerie/>

Selon les statistiques de la DSA (direction des services agricoles) de Bejaia, sept (7) laiteries intègrent le lait cru dans leur processus de production dans la région, il s'agit des entreprises suivantes :

- ✓ Laiterie Amizour SPA (filiale du groupe GIPLAIT)
- ✓ Laiterie Soummam (localisée à Akbou)
- ✓ Laiterie Djurdjura (localisée à Akbou)
- ✓ Laiterie la vallée (localisée à Tazmalt)
- ✓ Laiterie Danone (localisée à Akbou)
- ✓ Laiterie Eluziw (localisée à Tazmalt)
- ✓ Laiterie Guelldamane (localisée à Akbou).

Pour l'étude de l'intégration verticale en amont, nous avons donc ciblé ces entreprises à travers une enquête de terrain par questionnaire qui s'est déroulée en mois de mai 2018 ; à l'issue de laquelle, nous avons récupéré trois questionnaires utilisables ; nombre que nous jugeons représentatif du fait que nous avons (voir figure (1)) :

- Une grande entreprise sur deux, avec plus de 50 pour cent de parts de marché.
- Une entreprise publique (PME)
- Une PME privée.

III-Caractéristiques de l'intégration verticale en amont dans les industries laitières de la région de Bejaia :

La stratégie d'intégration verticale repose sur le degré de connexion et coordination entre les acteurs de la chaîne verticale, la nature des contrats entre les industries laitières et leurs fournisseurs montre aussi l'importance de cette stratégie.

III.1 Contrats et choix du fournisseur

Le seul moyen pour deux organisations de la même chaîne verticale de réaliser des profits c'est de s'intégrer verticalement, car de la sorte les deux organisations opèrent sous un seul et même pouvoir de décision (Chang, 2016) ⁽²¹⁾.

Le choix de fournisseurs du lait cru se fait à base de plusieurs critères selon la stratégie de chaque entreprise. Ainsi pour toutes nos industries enquêtées, la qualité du lait fourni est un critère important. En occurrence pour les industries privées, la stabilité de la production du fournisseur et encore la réputation du fournisseur sont des critères qu'on ne néglige pas (voir figure N (2)).

Les industries de notre échantillon recourent à des contrats écrits avec leurs fournisseurs, cela pour la garantie d'approvisionnement, la garantie de la qualité de lait et une garantie pour le fournisseur de vendre son lait, ce qui démontre leur implication dans ce processus d'intégration verticale.

En théorie, même si un contrat incomplet peut être révisé et/ou renégocié au fur et à mesure pour combler les lacunes qu'il comporte, l'incomplétude contractuelle reste importante (Hart, 1995 ⁽⁸⁾, p.24-25 ; Hart, Moore, 1988⁽¹⁰⁾), car le processus de renégociation impose plusieurs coûts :

- Ex post : encourus au stade de la renégociation, le processus de négociation ex post peut être coûteux, et dans la mesure où les parties disposent d'informations asymétriques, elles peuvent ne pas parvenir à un accord efficace.
- Ex ante : encourus en prévision d'une renégociation, les parties peuvent se livrer à de nombreuses négociations sur les termes du contrat révisé, et dans la mesure où ce processus peut prendre du temps et gaspille des ressources, il est inefficace.

Dans notre cas de figure, les contrats des deux PME sont d'une durée qui va de six à douze mois (6 à 12 mois), tandis que ceux de la grande entreprise de notre échantillon sont d'une durée qui va de 1 à 2 ans. Cette durée peut être expliquée par plusieurs éléments internes et externes à l'entreprise. En effet, dans le cadre d'une grande entreprise disposant de grands moyens financiers et techniques, les contrats vont jusqu'à 2 ans, car l'entreprise peut faire face aux aléas du marché local du lait cru telle la diminution des quantités et la qualité du lait fournies, en plus une partie des fournisseurs s'occupe d'un cheptel dont l'entreprise est à l'origine de son acquisition dans le cadre d'une stratégie d'intégration verticale. Tandis que dans le cas des PME, la durée des contrats est

inférieure à 12 mois, car ces entreprises ne disposent pas de moyens (financiers ou techniques) pour faire face aux aléas du marché du lait cru, donc elles préfèrent miser sur des contrats de courte durée pour s'assurer d'une stabilité d'approvisionnement.

Comme ça a été déjà expliqué, la qualité du lait est un critère important dans le choix du fournisseur, ce qui fait d'elle aussi le motif principal de rupture de contrat.

III.2 Rapport de fidélité

Il existe plusieurs types de rapports entre les partenaires économiques, la nature de ces rapports définit le degré de fidélité entre ces dit partenaires. Greening et Gray (1994)⁽²²⁾ soulignent deux grands principes (variables) de la théorie de dépendances des ressources :

- Les organisations sont contraintes par d'autres organisations (institutions) qui contrôlent les ressources pour elles ;
- Les organisations tentent de gérer l'incertitude et leurs dépendances vis-à-vis des groupes externes afin d'acquérir plus d'autonomie et de liberté.

Les deux auteurs font ainsi référence à deux rapports importants à savoir : la dépendance et l'incertitude. Dans notre étude, nous avons remarqué l'impact de ces deux rapports sur le comportement des différentes laiteries enquêtées. Pour nos industries, les rapports de fidélité ne sont pas très importants, on peut voir cela à travers la durée des contrats inférieure à deux ans ; et aussi au fait que celles qui établissent ce genre de lien le font avec des contrats verbaux et non écrits, ce qui ne garantit pas la jouissance des avantages promis de la fidélité pour les fournisseurs tels l'assistance technique, matériels, avance et crédit (voir figure N (3)).

Se tenir informé des investissements et activités de ses fournisseurs démontre une implication sérieuse dans une stratégie d'intégration verticale. Dans le cadre de notre enquête nous avons constaté que nos entreprises enquêtées n'accordent pas beaucoup d'importance à ce point, en effet, elles se disent impliquées dans le cadre de cette stratégie voir même établissent des rapports de fidélité, mais en revanche ne s'intéressent pas aux activités de leurs fournisseurs. Cela ne peut être qu'une preuve de la fragilité et l'instabilité de cette relation.

III.3. Stratégie d'intégration verticale en amont dans l'échantillon

La stratégie d'intégration verticale représente plusieurs avantages pour les différentes parties prenantes selon certaines conditions (Legros, Newman, 2016⁽²³⁾ ; Kabene, A., Doumane, S., Chenane, A., 2018⁽²⁴⁾).

Pour nos industries enquêtées en majorité impliquée dans une stratégie verticale en amont, cela revient à soutenir la chaîne d'approvisionnement agricole à travers :

- Achat de bétail laitier pour éleveurs autonomes dont on se réserve l'exclusivité en termes d'approvisionnement en lait cru ;
- Apporter des aides techniques ou financières pour les éleveurs ;
- Investir directement dans l'élevage laitier.

Cela dit, seule la grande entreprise de notre échantillon dispose de moyens pour investir directement dans l'élevage laitier, vu les risques importants que ce représente.

Pour ces entreprises, la stratégie d'intégration verticale en amont assure une stabilité d'approvisionnement en lait cru, ce qui réduit l'utilisation de la poudre du lait et améliore la qualité des produits (voir figure N (4)).

Pour Powell et Rey (2015)⁽²⁵⁾, le concept de contrainte explique pourquoi les individus présentent relativement peu de divergences dans les performances et les activités des systèmes organisationnels. Tout individu, y compris les dirigeants, fonctionne avec un certain niveau de contrainte ; et le comportement est limité par l'influence sociale, les réalités physiques, les capacités d'information et cognitives et les préférences personnelles. D'ailleurs, certaines inquiétudes obligent nos entreprises enquêtées à être sur leur garde, à l'exemple des risques liés aux aléas de l'élevage qui affectent directement la stabilité de la production du lait cru et de là l'approvisionnement (Ghozlane, F., Belkheir, B., Yakhlef, H., 2010)⁽¹⁵⁾, et aussi l'augmentation des

coûts de l'élevage que l'entreprise devrait assumer, ou même la détérioration de la qualité du lait cru à raison de la non-maîtrise de l'alimentation du bétail (Ghozlane, F., Belkheir, B., Yakhlef, H., 2010) ⁽¹⁵⁾.

IV- Conclusion:

La stratégie d'intégration verticale n'est pas une solution miracle à la dépendance des industries laitières locales vis-à-vis de la poudre du lait importée. Mais elle peut être une seconde meilleure solution pour les difficultés de transactions sous de faibles institutions, cela est parfaitement corrélé avec des performances économiques faibles (Fan et al, 2014) ⁽²⁶⁾.

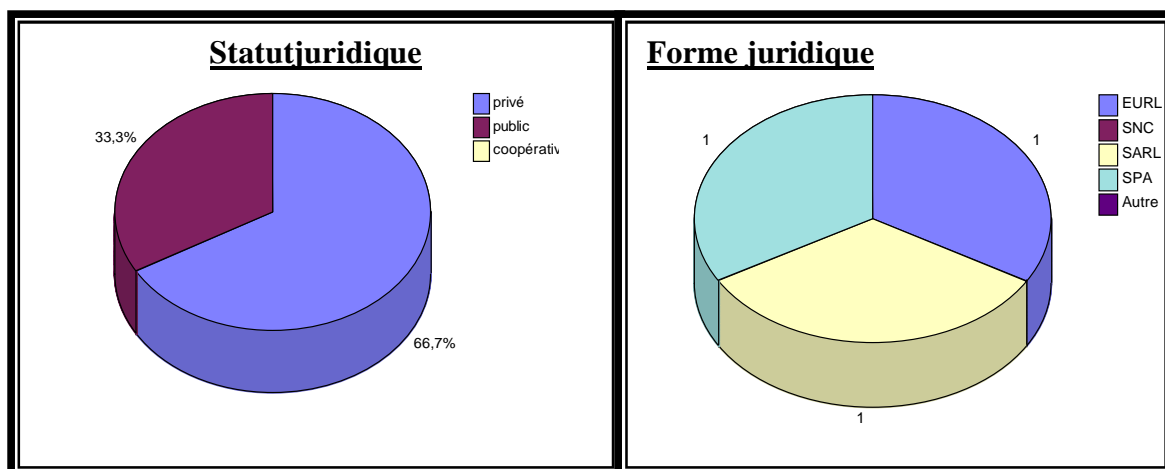
Les difficultés en termes de coûts de matière première et de sa disponibilité qui entravent le fonctionnement et la stabilité de la chaîne d'approvisionnement, ont poussé certaines industries locales à s'engager dans une stratégie d'intégration verticale en amont. À travers cette étude portant sur la nature des contrats régissant la relation industrie laitière- fournisseur local, nous avons tiré les conclusions suivantes :

- Selon la théorie de dépendance des ressources, l'organisation dépendante est en position de faiblesse dans les négociations, dans notre cas de figure, cette organisation en position de faiblesse est représentée par le fournisseur local (éleveur), car il n'a d'autre choix que de vendre son lait à celui qui le prend, cela est très visible à travers les durées des contrats écrits (inférieures à deux ans) et la nature verbale des contrats dans le cadre de fidélisation.
- Nos industries laitières locales sont très prudentes vis-à-vis de leurs engagements dans le cadre de la stratégie d'intégration verticale, car leurs investissements dans la chaîne d'approvisionnement agricole restent très timides et indirects à travers l'achat de bétail aux profits des éleveurs pour les grandes entreprises et le soutien technique et financier pour les PME.

L'étude de la nature des contrats existants entre les industries laitières locales et leurs fournisseurs-éleveurs peut nous donner un aperçu du degré d'intégration verticale. Les résultats obtenus par notre étude indiquent une vulnérabilité de ces liens qui renforce les risques liés à l'incertitude. Mais nous devons prendre en considération le fait que l'étude a été réalisée auprès des industriels seulement, ce qui nous pousse à penser qu'une étude auprès des éleveurs est nécessaire pour comprendre davantage l'impact de cette incomplétude du contrat régissant la convention laiterie-éleveur sur les rapports entre eux, ainsi que la prise en compte de la taille des industries et des élevages en considération.

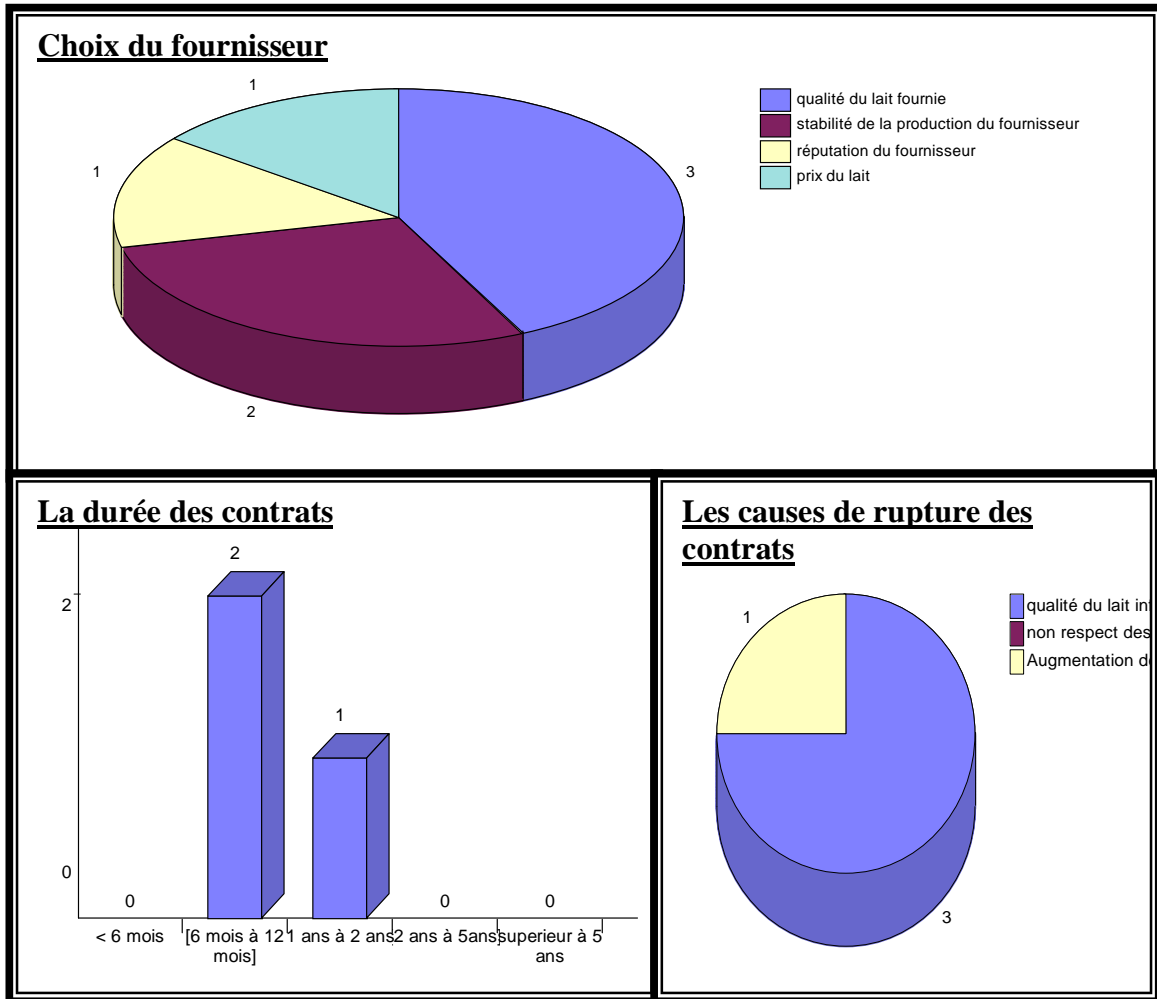
- Annexes :

Figure N (1) : Identification de l'entreprise



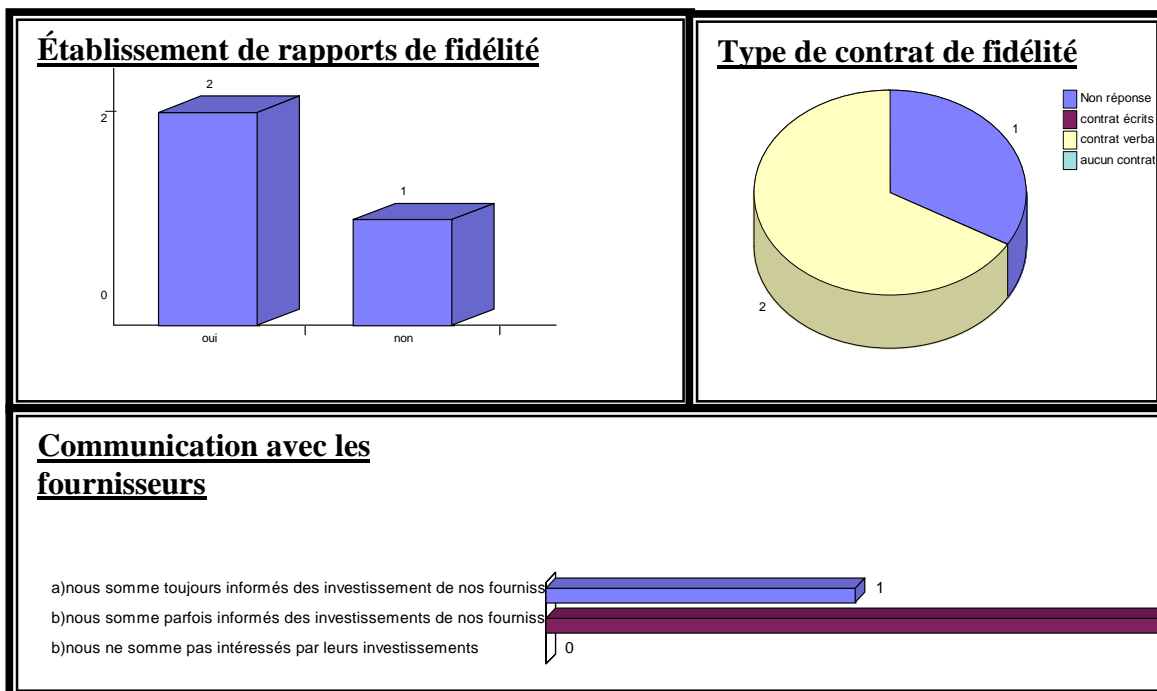
Source : notre enquête 2018

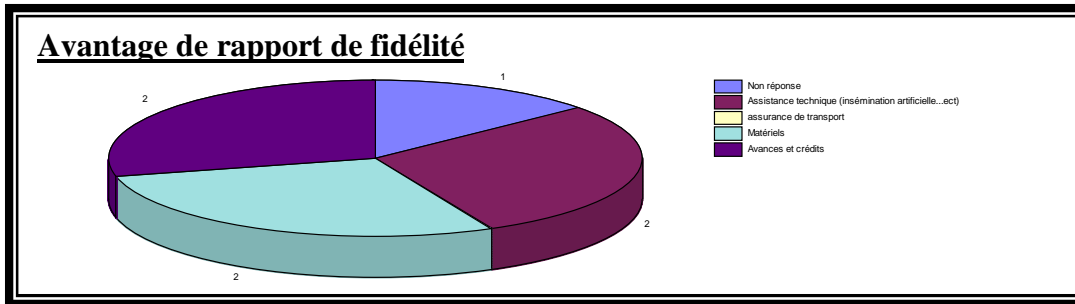
Figure N (2) : Contrats et choix du fournisseur



Source : notre enquête 2018

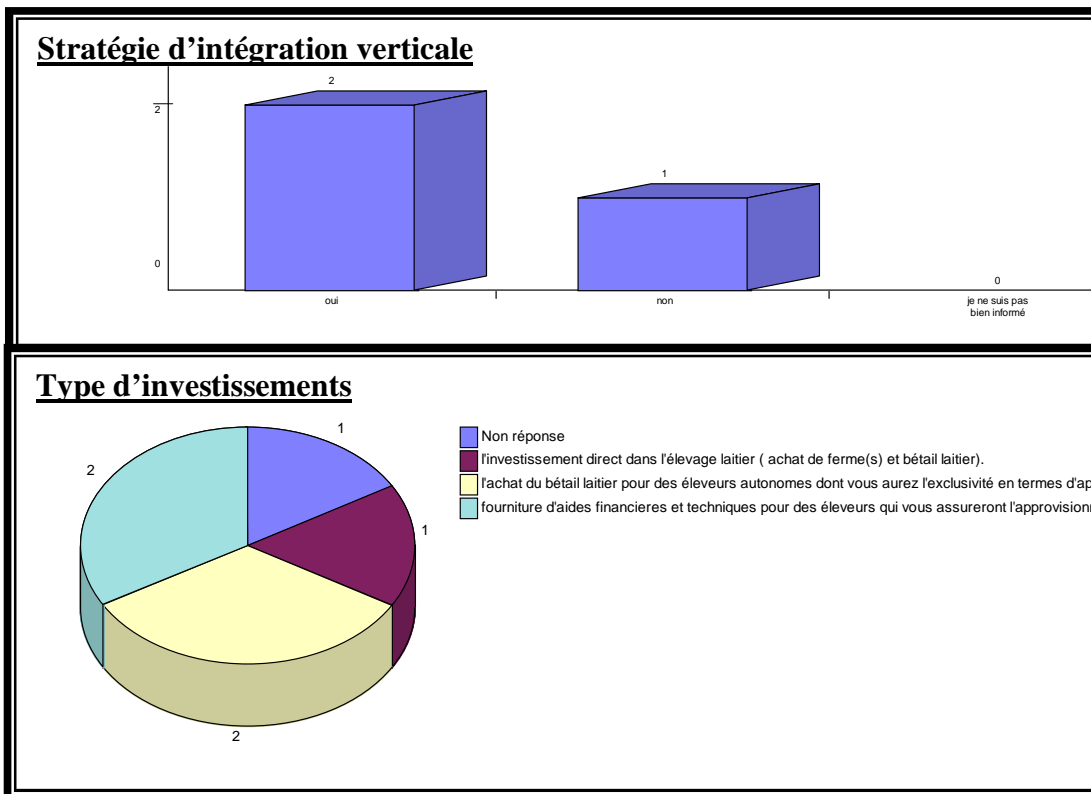
Figure N (3) : Rapport de fidélité





Source : notre enquête 2018

Figure N (4) : Importance de la stratégie d'intégration verticale



Source : notre enquête 2018

-Références:

- 1 Pfeffer J. Salancik G., (1978). *The External Control of Organizations*, Harper & Row Publishers, New York.
- 2 Lepers X., (2003). La relation d'échange fournisseurs-grand distributeur : vers une nouvelle conceptualisation, *Revue française de gestion*, n° 143, PP. 81-94. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RFG&ID_NUMPUBLIE=RFG_143&ID_ARTICLE=RFG_143_0081
- 3 Gaffney N. Kedia B. Clampit J., (2013). A resource dependence perspective of EMNE FDI strategy, *International Business Review* 22, PP. 1092–1100. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ibusrev.2013.02.010>
- 4 Perry M., (1989). Vertical integration: Determinants and effects, *Handbook of Industrial Organization* Volume 1, PP. 183-255.

- 5 Williamson O., (1971). The vertical integration of production: Market failure considerations, *The American Review*, Vol.61, N2, PP. 112-123.
- 6 Peris-Ortiz M. et al., (2011). Vertical integration in production and services: development in transaction cost economics, *serv bus*, 5, PP 87-97.
- 7 Fiocco R., (2016). The strategic value of partial vertical integration, *European Economic Review* 89, PP. 284-302. <http://dx.doi.org/10.1016/j.euroecorev.2016.07.006>
- 8 Hart, O., (1995). *Firms, Contracts, and Financial Structure*. New York, NY: Oxford University Press.
- 9 Farès M., Saussier S., (2002). Coûts de transaction et contrats incomplets. *Revue française d'économie*, volume 16, n°3, pp. 193-230; <https://doi.org/10.3406/rfec.2002.1518>
- 10 Hart, O., Moore, J., (1988). Incomplete Contracts and Renegotiation. *Econometrica*, 56(4), 755. doi:10.2307/1912698
- 11 Brousseau, E., Glachant, J., (2002). *The Economics of Contracts, Theory and Applications*. Cambridge : Cambridge University Press.
- 12 Grossman, S. J., Hart, O. D., (1986). The Costs and Benefits of Ownership: A Theory of Vertical and Lateral Integration. *Journal of Political Economy*, 94(4), 691-719. doi:10.1086/261404
- 13 <https://onil.dz/resume-de-la-strategie-onil-pour-le-developpement-de-la-filiere-lait-en-algerie/>
- 14 Belhadia, M., Saadoud, M., Yakhlef, H., Bourbouze, A., (2009). La production laitière bovine en Algérie : Capacité de production et typologie des exploitations des plaines du Moyen Cheliff. *Revue Nature et Technologie*. N° 01, 54-62.
- 15 Ghozlane, F., Belkheir, B., Yakhlef, H., (2010). Impact du Fonds National de Régulation et de Développement Agricole sur la durabilité du bovin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou (Algérie). *New Medit, CIHEAM-IAMB*, 3, pp.22-27.
- 16 Belhadia, M., Yakhlef, H., Bourbouze, A., Djermoun, A., (2014). Production et mise sur le marché du lait en Algérie, entre formel et informel. *Stratégies des éleveurs du périmètre irrigué du Haut-Cheliff*. *New Medit, CIHEAM-IAMB*, 13 (1), pp.41-50. hal-02163626.
- 17 Makhlof, M., Montaigne, E., Tessa, A., (2015). La politique laitière algérienne : entre sécurité alimentaire et soutien différentiel de la consommation. *New Medit, CIHEAM-IAMB*, 1, pp.12-23.
- 18 Zaida, W., (2016). Evaluation de la performance de la nouvelle politique de régulation de la production nationale de lait cru. *Revue nouvelle économie*, N° 15 –vol 02, 51-67.
- 19 Ousalem, A., Meradi, O., Belattaf, M., (2016). Choix de localisation territoriale et rôle des facteurs de localisation et de concentration territoriale dans la dynamique entrepreneuriale de la filière laitière dans la région de Bejaia. *Revue des Régions Arides*, N 40, pp. 265-273, 0330-7956.
- 20 Kalli, S., et al., (2018). Éléments d'enquête générale sur la filière lait en Algérie. *International Journal on Innovation & Financial Strategies (IFS)*, Vol 1, pp.12-19.
- 21 Chang S. Lai C., (2016). Vertical separation versus vertical integration in an endogenously growing economy, *International Review of Economics and Finance* 44, PP.359-380. <http://dx.doi.org/10.1016/j.iref.2016.02.005>

22 Greening, D. W., Gray, B., (1994). Testing a Model of Organizational Response to Social and Political Issues. *Academy of Management Journal*, 37(3), 467–498. [doi :10.5465/256697](https://doi.org/10.5465/256697)

23 Legros P., Newman A.F., (2016). Demand-driven integration and divorcement policy, *International Journal of Industrial Organization*, PP 1-20. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ijindorg.2016.04.007>

24 Kabene, A., Doumane, S., Chenane, A., (2018). L'industrie laitière territorialisée en Algérie : entre émergence et logiques de structuration. Cas des laiteries et fromageries du bassin laitier du Sébaou au sein de la wilaya de Tizi-Ouzou. *La Revue du développement et des Prospectives Pour Recherches et études*, Vol : 03 - N° : 04 – Juin 2018, 25-46.

25 Powell, K. K., Rey, M. P., (2015). Exploring a resource dependency perspective as an organizational strategy for building resource capacity. *Management in Education*, 29(3), 94–99. [doi:10.1177/0892020615586805](https://doi.org/10.1177/0892020615586805)

26 Fan J. et al., (2014). Institutional Determinants of Vertical Integration in China, *Journal of Corporate Finance*. doi: 10.1016/j.jcorpfin.2014.05.013

Comment citer cet article par la méthode APA :

Ousalem A. Belattaf M. (2020), **Stratégie d'intégration verticale en amont des industries laitières de la région de Bejaia**, *El-Bahith Review*, Volume 20 (numéro 01), Algérie : Université Kasdi Marbah Ouargla, pp. 253-262.